

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 19)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 482

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 264 de M. Bourlanges

ARTICLE 9

A l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de réaliser une expérimentation complémentaire sur »

les mots :

« d'éprouver, par des tests, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.